

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1126

présenté par
M. Sommer et M. Lescure

ARTICLE 19 QUATER

À l'alinéa 3, après la seconde occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« une activité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.